

Cour verte

Des cours de récréation et de jeux proches de la nature



© École Menziken, Argovie

De quoi s'agit-il ?

Les cours de récréation et de jeux proches de la nature ont un potentiel important pour promouvoir le bon développement des enfants et pour encourager la formation en extérieur (www.courverte.ch/dossier-pedagogique).

C'est pourquoi la Roger Federer Foundation, en collaboration avec divers partenaires, encourage l'aménagement de cours de récréation et de jeux proches de la nature dans les écoles suisses. À ce jour, une trentaine d'écoles ont bénéficié de conseils, de formations et d'un soutien financier. A partir de la mi-juin 2022, 70 autres écoles de toute la Suisse sont invitées à présenter leur candidature.

En quoi consiste la participation au projet ?

Les écoles qui postulent au projet s'engagent à réaménager la cour de récréation et de jeu de manière naturelle dans un délai de deux ans (inauguration au plus tard en septembre 2025). L'espace extérieur devra être réaménagé dans le cadre d'un processus participatif avec les élèves, le personnel de l'école, les structures d'accueil

de jour et les principaux partenaires, et avec le soutien de la commune ou de la ville. L'école est responsable du développement du projet.

Qui peut se porter candidat ?

L'objectif de la Roger Federer Foundation est de soutenir les enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés. C'est pourquoi l'offre s'adresse aux écoles situées dans un environnement socio-économique modeste. Les écoles soutenues doivent se situer dans des communes financièrement peu aisées et/ou dans des quartiers avec une forte



© École Maihof, Lucerne

proportion de familles à faible niveau de formation. Des critères ont été définis en ce sens et c'est sur la base d'une analyse globale qu'il sera décidé si le soutien à votre école correspond aux objectifs de la Fondation.

Où et comment poser sa candidature ?

Les écoles intéressées qui :

- 1) ont pris connaissance des conditions de participation
- 2) ont mené une discussion participative avec leurs équipes
- 3) ont déjà établi les premiers contacts avec l'administration communale, peuvent [poser leur candidature en ligne](#).

Nous attendons avec impatience votre candidature jusqu'au 15 janvier 2023 au plus tard. Les premières réponses positives seront données dès l'automne 2022.

Plus d'informations sur :

www.radix.ch/courverte

Groupe de projet